

Édito

Chèr(e)s camarades, chèr(e)s collègues,

Hip Hip Hip... Hourra !!! La France est championne d'Europe !!! Championne d'Europe des morts au travail !!! Le rapport annuel 2024 de l'assurance maladie, sorti à l'automne dernier, a rendu public les chiffres annuels des décès liés au travail. En 2024, 1 297 personnes ont perdu la vie en raison de leur activité professionnelle. Un chiffre record. Non content d'être le pire pays d'Europe en la matière, le rapport dénombre également plus de 761 000 accidents du travail, soit 2 morts et 4 000 blessés par jour ! Et encore, ces chiffres ne tiennent pas compte des agriculteurs et des fonctionnaires...

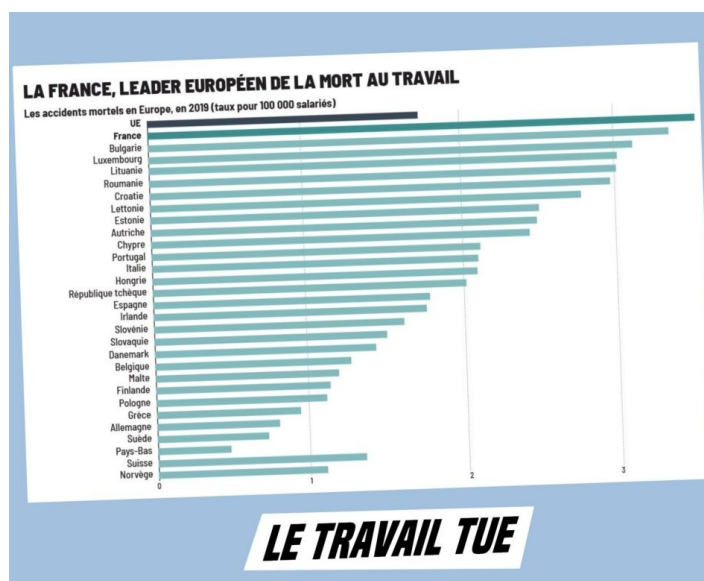
Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces chiffres : la suppression des CHSCT, la baisse du nombre de médecins du travail et des effectifs de l'inspection du travail. Mais également, la loi Travail votée dès l'arrivée d'Emmanuel Macron aux fonctions présidentielles en 2017 qui a installé un barème d'indemnités dérisoires en cas de licenciement abusif, permettant aux patrons voyous de « provisionner » d'éventuels recours juridiques de leurs salariés... L'impunité dont ils jouissent se traduit par de maigres condamnations. Le report de l'âge légal de départ en retraite expose, plus que les autres salarié.e.s, les « seniors » aux accidents : 58 % des morts au travail ont plus de 50 ans. A l'autre extrémité du spectre, les accidents concernant les moins de 25 ans sont 2,5 fois plus fréquents que la moyenne. Les stagiaires et apprenti.e.s sont de plus en plus touché.e.s. Entre avril et juillet 2025, cinq mineurs sont morts au travail, d'après la CGT. Ces chiffres auraient dû alerter. Pourtant, le choix a été fait, depuis 2022, d'augmenter les temps de présence des mineurs en entreprise sous prétexte d'améliorer l'orientation et l'insertion professionnelle.

La CGT est souvent taxée de « faire de la politique » !!! Quelle plus belle illustration que cet édito pour démontrer que lutter pour l'amélioration, des conditions de vie au travail, c'est de la politique ! La politique au sens premier du terme : pas celle des partis, celle des citoyennes et des citoyens.

**Les promesses n'engagent
que ceux qui y croient**

Encore une fois, le bon mot d'un ancien numéro 1, « les promesses n'engagent que ceux qui y croient » s'applique au plus haut niveau. Notre double premier ministre promettait, jurait, crachait que lui, à la tête de ce gouvernement s'interdirait d'utiliser de nouveau le 49.3, pour faire passer le budget 2026. « J'engage ma parole ». « Utiliser le 49.3 pour valider le budget ? Jamais de la vie ! ». « Ah, bah non... finalement, je n'ai pas le choix, hein ? J'y suis obligé. Ça me fend le cœur... Excusez-moi, je suis Zému »...

49.3 !!!

**Où est passé l'argent ?**

Après l'affaire des 5 ou 10 milliards d'€ de TVA « perdue », la [Cour des Comptes soulève un nouveau lièvre](#). Le fameux Fonds pour la Transformation de l'Action Publique (FTAP) qui a coûté 1,1 milliard d'€ entre 2017 et 2025 a bien du mal à présenter des résultats concrets. Ce fonds devait, en finançant des projets « innovants », permettre des économies d'échelle. Or le rapport éreinte sa portée : dispersion des enveloppes, projets difficiles à mener à terme, dépenses qui correspondaient à des dépenses courantes...

Quand on sait que « le projet Pilat de refonte du système d'information du contrôle fiscal de la DGFIP » ou GMBI ont bénéficié de ce fond, on peut en conclure que ce n'est pas un échec mais que cela n'a pas fonctionné. Enfin si, ce fonds a aussi permis de financer le Nouveau Réseau de Proximité de la DGFIP ! L'État a dépensé sans compter pour finalement casser ce qui fonctionnait.



La grande cause du quinquennat ou Le grand mensonge du gouvernement

Les violences faites aux femmes et les féminicides s'enchaînent en France à une vitesse hallucinante. Quid de la grande cause du quinquennat ? Une gigantesque fumisterie, sans moyen et sans volonté réelle.

Le budget moyen par femme victime de violence a baissé de 26 %. Les besoins estimés oscillent entre 2,6 et 5,4 milliards alors que le budget dédié est d'environ 183 millions. Au-delà de ce budget indispensable :

- protection juridique des victimes contre les faits de harcèlement psychologiques ou sexuels ;
- extension des prérogatives et des moyens des inspecteurs du travail ;
- prendre exemple sur certains pays, comme l'Espagne qui favorise le relogement, le changement de lieu de travail, l'accès à la retraite anticipée ou la suspension des relations de travail avec le harceleur ;
- formation des intervenants dans les entreprises et dans la police.

Il faut impérativement agir. Il y a urgence pour vos épouses, vos sœurs, vos filles et toutes les femmes qui vous entourent. A titre de comparaison, le budget de l'armement en France sera de 57 milliards en 2026. Le budget annuel de la protection des femmes est donc en proportion 3 100 fois moins élevé que celui consacré à l'armement.

Une belle démonstration de cette grande cause du quinquennat !!

Les retraités « nouveaux riches »...

Grâce au matraquage médiatique des derniers mois, nul n'ignore que les retraité.e.s pointent au sein de la classe aisée de notre pays.

Un exemple, les chèques vacances : n'a-t-on pas découvert que certains retraités de l'État pouvaient prétendre à l'octroi de chèques vacances ! Heureusement, un fonctionnaire zélé a révélé le scandale et, en juillet 2025, après quelques péripéties juridiques, en catimini, une circulaire est venue corriger cet avantage indu.

Ouf ! Voilà une injustice réparée et une contribution bienvenue à la réduction du déficit de l'État. Et surtout... une économie pour l'employeur. On vous l'a dit : il n'y a pas de petites économies.

Soyons réalistes, cette situation était presque aussi scandaleuse que celle des plus fortunés qui échappent à l'impôt sur le revenu, selon Eric Lombard. Mais, là... on attend toujours la circulaire...



L'avenir de vos retraites

Combien de fois a-t-on entendu certains jeunes dire : « nous, la retraite, on ne la verra jamais » ? Combien de fois des « éminents-pseudo-économistes » clament que les générations futures n'en verront pas la couleur ? Le tout relayé par nombre de médias à la solde des forces ultra-libérales...

Alors, les jeunes, et les autres, ne vous inquiétez pas. Rappelez-vous que les cotisations du moment servent à payer les retraites du moment. Il n'y a rien à craindre, pour peu que les gouvernements successifs cessent de puiser dans les caisses de retraite, et que le patronat de France et de Navarre ne soit plus exonéré de ses cotisations sociales. Car c'est bien cela qui épuise les réserves.

Mais attention, danger ! Par exemple, c'est la retraite par points, tellement souvent évoquée comme solution miracle, qui fait courir un grave danger à votre retraite.

En effet, quelle valeur aura un euro épargné aujourd'hui après 40 annuités ? Autant jouer au casino. Le système actuel est fondamentalement basé sur un principe intergénérationnel : les actifs du moment paient les retraites du moment. Donc, vous aurez bien une retraite... si vous vous battez, main dans la main, travailleuses et travailleurs, pour la conserver.



Liberté syndicale vs Ethic

Fin janvier 2025, sur RTL, évoquant les grands patrons, ces fameux patriotes qui créent les emplois français, menaçant de délocaliser en cas d'adoption de la modeste taxe Zucman, Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, déclarait « les rats quittent le navire », leur seul objectif étant « l'appât du gain ». En décembre dernier, elle annonce sa mise en examen pour injure publique, suite à une plainte du mouvement patronal « Ethic », proche de l'extrême droite.

Elle revendique simplement avoir fait son travail de syndicaliste en dénonçant les inégalités de répartition des richesses, le niveau d'imposition des milliardaires, toujours plus bas, et le chantage à l'emploi des multinationales.

A noter qu'en plus de la CGT, de nombreux syndicats (CFDT, FO, CFE-CGC, UNSA, Solidaires et FSU) l'ont soutenue arguant que l'expression « les rats quittent le navire » n'est pas une injure mais simplement une image reprenant une expression populaire.

De même, la Confédération Syndicale Internationale (CSI) relève une « tentative manifeste de criminaliser la parole syndicale ».

Morale :

Si le patronat vous attaquez,
Gare, gare Ethic est là,
Et en Justice aussitôt vous traduira,
Liberté, liberté, menacée ?



C'est la crise... et la banqueroute est proche

Le dernier rapport d'Oxfam, paru ce lundi 19 janvier, donne une illustration de la richesse mondiale et nationale. La montée des oligarchies cessionnaires dépasse les frontières pour miner les sociétés du monde entier. Ainsi, la fortune cumulée des milliardaires a bondi de 16 % en 2025, soit 2 500 milliards de dollars, presque l'équivalent de la richesse totale détenue par la moitié la plus pauvre de l'humanité, à savoir, 4,1 milliards de personnes. La barre des 3 000 milliardaires a été franchie pour la première fois. Cette hausse spectaculaire de la fortune des milliardaires accompagne la politique impérialiste et en faveur des plus riches de Trump, s'asseyant sur le droit international, enlevant des chefs d'État, bombardant où bon lui semble, exigeant la cession de territoires sous administration danoise à titre amiable, ou par les armes...

En France ? Les 53 milliardaires « domestiques » sont désormais plus riches que 32 millions de personnes réunies, soit près de la moitié de la population française. En 24 minutes, un milliardaire gagne l'équivalent du revenu annuel moyen d'un Français, soit 42 438 €.

Depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, la fortune des milliardaires a doublé. Ce gain de 220 milliards d'euros, concentré sur à peine 32 personnes, équivaut au financement de plus de 10 000 postes d'enseignants pendant près de... 400 ans !



LE LAURÉAT DU PRIX FIFA POUR LA PAIX,
DONALD TRUMP, ATTAQUE LE VÉNÉZUELA ET ENLÈVE
LE PRÉSIDENT NICOLAS MADURO ET SA FEMME



J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques
>> ICI <<

Contacts mail cgt.ddfip24@dgfip.finances.gouv.fr